Fascicules N° 114 - 115 - 116
1er Semestre 2003

ISSN 0220-3543

G.R.E.C.

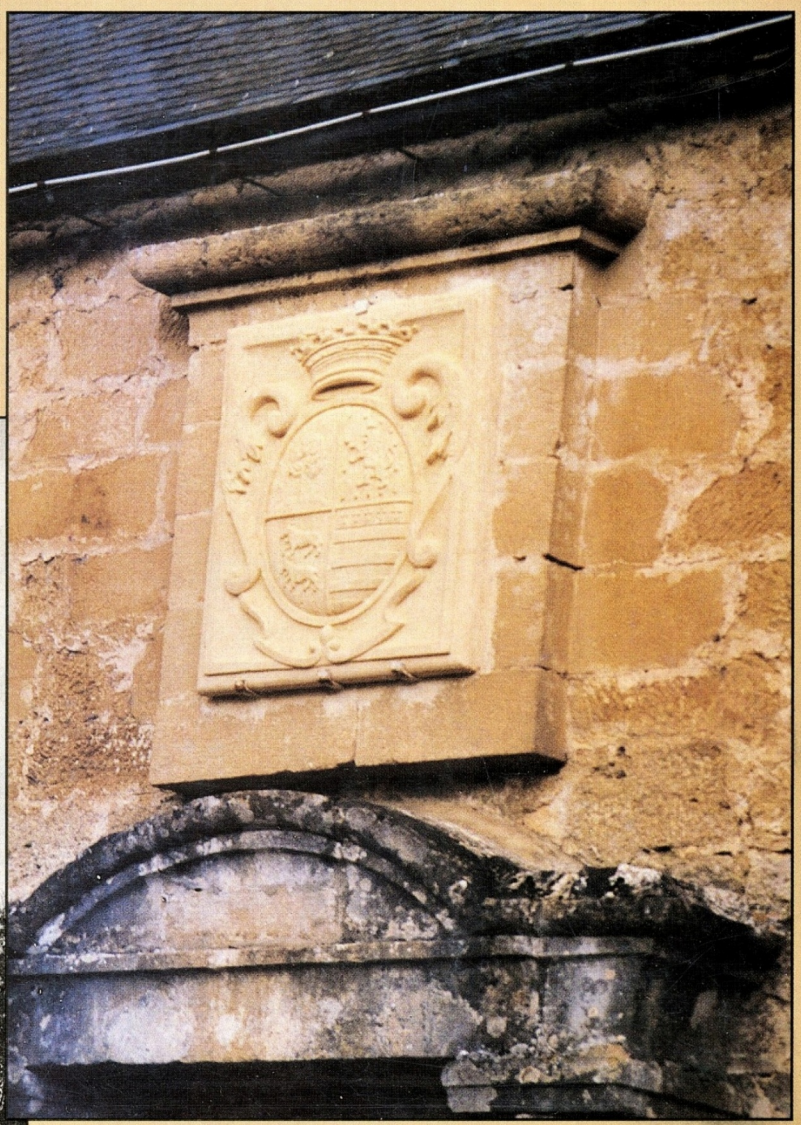

Le Blason des LAUZIÈRES THÉMINES
restauré sur l'église de ***Milhac*** *(Lot),*
photographie G. LOISELEUR DES LONGCHAMPS, *9 septembre 2002*

La Tour de Saint-Pierre de ***Leneyrac*** *(1976)*
Photo de Florence MEIER

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

AU RELAIS DE L'ORDALIE

De retour d'une agréable promenade qui m'a mené le long du ruisseau du Blaset, dans les collines des Monts d'Orb, je m'apprête en cette fin de journée d'un mois d'août bien ensoleillé, à passer de l'autre côté de la route au bord de laquelle se dresse l'hôtel "Au Relais de l'Ordalie", où je me suis arrêté pour passer quelques jour de vacances.

La route qui passe devant l'hôtel est une voie secondaire, bordée de grands platanes, ce qui est assez courant sur ces routes du **Midi** où l'ombrage manque souvent. Cette route relie **Bédarieux** à **Lunas**, en s'écartant légèrement de la vallée de l'Orb, ce petit fleuve côtier qui, ayant reçu de nombreux ruisseaux - dont le Blaset, - hésite longuement à mêler ses eaux à celles de la Méditerranée.

Mon hôtel "Au Relais de l'Ordalie" a été construit dans un endroit assez calme et c'est la raison pour laquelle de nombreux habitués viennent y prendre pension pour se reposer sous les graciles frondaisons de ses micocouliers presque centenaires, profitant ainsi de la petite brise qui, descendant des Monts d'Orb, s'est chargée en senteurs balsamiques de romarins et de lentisques, en caressant les garrigues qui les abritent.

Cependant pour les plus courageux ou les plus curieux dont je suis, le site offre la possibilité de grandes balades dans les collines pour découvrir les vieux moulins "*à bled*" ou les anciennes maisonnettes de bergers en pierres sèches, qu'on nomme ici *capitelles,* utilisées du temps où ils menaient leurs troupeaux d'ovins en hauteur sur ces petites *estives* là où l'herbe, échappant à l'ardeur du soleil de la vallée et de la plaine, reste toujours verte et tendre.

Alors que je m'apprête à traverser la route, comme je l'ai écrit plus haut, une automobile s'arrête à ma hauteur et par la vitre baissée, la conductrice s'adresse à moi :

- Bonjour, Monsieur, pourriez-vous m'indiquer la route que je dois suivre pour me rendre à l'Hôtel des Deux Châteaux qui se trouve à l'entrée de **Saint-Brégnant**, non loin d'ici ?

- J'avoue ne pas savoir où cet hôtel se trouve exactement mais attendez un instant, Madame, je vais me renseigner auprès de quelqu'un du pays.

En effet, j'ai aperçu un vieil homme qui, assis à demeure sur un banc de pierre non loin de là, occupe ses après-midi à regarder les véhicules qui circulent sur la route. C'est vers lui que je me dirige.

A ma question, il répond ;

- Oui, je connais bien l'Hôtel des Deux Châteaux, il est situé à cinq cents mètres d'ici en allant tout droit. D'ailleurs, il est très facile à reconnaître car il y a devant un immense pin parasol.

Ayant renseigné la conductrice, je reviens m'asseoir auprès du vieil homme car de châteaux, je n'en connais point par ici et je voudrais bien combler cette lacune dans ma connaissance des lieux.

- Eh oui, me répond mon interlocuteur, il y a effectivement deux châteaux ou du moins les ruines de deux châteaux mais on ne les aperçoit facilement que depuis **Saint-Brégnant**. Ils sont situés tout près de nous, face à face, sur deux *puechs* (monticules) qui dominent le cours du Blaset mais que nous cachent ces grands arbres. Et cette place, là où nous nous trouvons assis, se situe exactement à égale distance des deux.

Et, Monsieur, ces deux châteaux ont été les témoins, il y a fort longtemps d'un épisode tragique : en effet, leurs propriétaires en furent les malheureux acteurs !

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Autrefois, au cours des veillées, on se racontait souvent la triste fin des deux seigneurs de Bellefont et de Fransac - ce sont les noms des deux châteaux - Croyez-moi, Monsieur, chaque fois que j'y pense, je ressens une sensation d'horreur que le temps n'arrive pas à atténuer.

Le vieil homme ayant bien excité ma curiosité, je l'invite à me raconter cette navrante affaire.

- Voilà, me dit-il, à ce que l'on raconte, cette histoire se serait passée au moment d'une des Croisades, ces fameuses expéditions où beaucoup d'hommes de chez nous se sentirent désignés par Dieu pour aller chasser les Infidèles occupant les **Lieux Saints.** Ces malheureux croyaient que la **Palestine** se situait tout juste à quelques journées d'ici et de ce fait, ils comptaient régler cette question très rapidement : aussi, nombreux furent ceux qui s'engagèrent allégrement dans l'aventure mais hélas, bien peu en revinrent.

Le jeune seigneur du château de Fransac, Jacques DE FRANSAC, fut lui aussi, touché par les prédications entraînantes d'un moine itinérant, lequel ayant prêché une nouvelle croisade sur le parvis de la cathédrale de **Béziers,** avait enflammé le cœur de nombres hommes ; Jacques s'engagea donc avec plusieurs des hobereaux du coin.

Il faut dire que ce Jacques n'avait pas grand chose à faire chez lui, hormis s'exercer aux armes à longueur de journée ou se rendre à la chasse. En effet, c'est son père qui administrait les biens du château et comme l'homme était pourvu d'une robuste santé, le fils aurait dû attendre longtemps avant que son père ne lui laissât la gestion de ses domaines.

C'est donc aussi ce qui poussa le jeune FRANSAC à partir pour la **Palestine** : attendre ici à ne rien faire ou aller guerroyer là-bas, son choix fut vite fait, dans l'enthousiasme que l'on connaît à la jeunesse.

Sur l'autre *puech*, sis juste en face de celui sur lequel était bâti le château de Fransac, avait été construit le château de Bellefont. Les deux châteaux, distants l'un de l'autre d'environ deux kilomètres, dominaient la vallée de notre Blaset, comme je vous l'ai déjà dit. Ils avaient été construits là car le lieu était un point stratégique entre l'est et l'ouest de la province. En effet, le long du Blaset, existait depuis fort longtemps une route traversière qui permettait de se rendre plus rapidement à **Saint-Pons** qui était l'un des lieux de passage d'un des chemins menant à **Saint-Jacques-de-Compostelle** ; cet endroit était aussi très emprunté pour le transport des marchandises.

Les deux seigneurs, d'un accord sans faille depuis la nuit des temps, faisaient régner dans toute la vallée du Blaset une sécurité qui faisait envie à beaucoup car, de jour comme de nuit, ils y faisaient circuler des patrouilles de gens d'armes qui veillaient à ce que la route qui traversait leurs terres soit totalement exempte de faits de brigandage, ce qui n'était pas le cas hélas ailleurs.

Mais en échange du maintien de cette sécurité, les deux seigneurs percevaient un droit d'octroi sur les marchandises. Il en allait de même avec les pèlerins qui suivaient la route : ils devaient s'acquitter d'un droit de péage, certes minime mais qui, au total, vu le grand nombre de *jacquets* paysans déambulant par là, s'avérait être un revenu assez conséquent. Il faut dire que cette pratique était acceptée volontiers par tous les voyageurs et certains d'entre eux n'hésitaient pas à faire un détour de plusieurs lieues, rien que pour circuler en paix pendant une partie de leur chemin.

Et ce commerce était suffisamment lucratif pour que jamais entre les BELLEFONT et les FRANSAC il n'y ait eu de mésentente : la surveillance de la route était équitablement partagée selon un accord qui avait été scellé par leurs ancêtres et que tous les ans les deux seigneurs renouvelaient solennellement devant l'évêque et les échevins de la ville de **Béziers**.

Tout se passait donc comme dans le meilleur des mondes : les patrouilles veillaient, les voyageurs payaient, les seigneurs encaissaient ; ainsi toutes les parties étaient satisfaites.

Jusqu'au jour où…

Mais revenons à Jacques, le jeune seigneur du château de Fransac, parti pour la croisade.

Voilà quatre années que Jacques guerroyait en **Palestine** où il se comportait vaillamment, se jetant hardiment dans les mêlées, pourfendant quotidiennement l'Infidèle, gagnant, et perdant aussi, des batailles avec les rois chrétiens.

Jacques ne se souciait guère de **Fransac**, car il savait, par la voix des nouveaux Croisés arrivant en **Terre Sainte**, que son père, toujours alerte, administrait avec la même rigueur les affaires du château.

Mais cela eut une fin et un jour Jacques reçut un

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

message de sa mère lui signalant que son père venait de décéder des suites d'une mauvaise chute de cheval ; elle lui demandait de revenir au château de Fransac au plus tôt car elle estimait qu'après avoir bien rempli son devoir de chrétien, ce fils devait maintenant remplir celui d'héritier en gérant les affaires que lui avait léguées son père.

C'est ainsi que Jacques quitta les **Lieux Saints** et revint à **Fransac**.

C'est un beau jeune homme, le cuir bien tanné par le soleil d'**Orient**, la face zébrée de glorieuses balafres qui se présenta au château. Son beau costume de Chevalier de **Saint-Jean-d'Acre** rehaussait sa fière allure.

Il se mit aussitôt au travail, bien aidé par le seigneur de Bellefont, son associé dans l'exercice de la surveillance de la route traversière.

Quelque temps après son arrivée, sa mère le prit à part et lui dit qu'il lui fallait maintenant assurer une descendance afin que le château de Fransac restât dans les mains de la famille : il devait prendre femme.

Jacques, ayant reconnu le bien-fondé de la demande, chargea sa mère de lui trouver une jeune fille digne d'être son épouse.

La quête maternelle ne dura pas longtemps.

En effet, ce fut pas trop loin de Fransac, justement dans le château d'en face, celui de Bellefont, que sa mère découvrit ce qu'elle cherchait : une gentille demoiselle, prénommée Thyphaine. Celle-ci était la fille cadette du seigneur du lieu.

Il s'agissait là d'une alliance idéale car non seulement elle resserrerait les liens des familles qui se connaissaient depuis fort longtemps mais aussi elle renforçait les rapports des associés dans l'exploitation commune des fameux droits de péage.

Ce mariage était effectivement parfait.

Même bien trop parfait, comme vous allez le voir !

Les préparatifs de la noce se firent dans la joie que vous pouvez deviner et le jour de la cérémonie, il y avait tant de monde que toutes les chambres des deux châteaux ne suffirent pas pour loger les invités ; on fut obligé d'aller réquisitionner des auberges fort éloignées.

La cérémonie de mariage commença le matin par la bénédiction religieuse au château de Bellefont, lieu d'habitation de l'épousée ; c'est l'évêque de **Béziers** qui officiait, entouré de tout son Chapitre. Ce fut événement grandiose : les austères chants grégoriens des moines de l'abbaye voisine alternaient avec les chœur juvéniles de la mécanterie de la cathédrale de **Béziers**. Les belles dames de l'assistance rivalisaient en somptueux atours tandis que les hommes paradaient en pourpoints de velours de **Venise**.

La suite de la journée se passa dans l'allégresse générale.

Il faut dire que les deux seigneurs - le beau-père et le gendre avaient bien fait les choses.

En effet, il y avait à manger et à boire à volonté.

Des ménestrels, des cracheurs de feu, des montreurs d'ours, des magiciens, des contorsionnistes, des conteurs... que sais-je encore, distrayaient les participants quand ils en avaient assez de danser au son des joueurs de viole, de harpe, de flûtiau, de tambourin...

La soirée s'annonçait donc animée et les invités étaient heureux.

C'est alors qu'intervint l'incident qui gâcha la fête et qui jeta la consternation sur tous.

La table pour le repas du soir avait été dressée dans la salle d'armes au rez-de-chaussée du donjon. Il s'agissait là d'une salle suffisamment vaste pour que le seigneur et ses amis puissent, à l'aise, s'entraîner aux armes quotidiennement pour garder une certaine forme physique.

Déjà les invités se groupaient dans la cour pour entrer se restaurer.

On n'attendait plus que les deux seigneurs - le beau-père et le gendre - qui s'étaient rendus sur les remparts pour discuter entre eux deux de quelques points de détail concernant certains terrains que le beau-père accordait à son gendre comme dot de sa fille.

Les deux hommes avaient abusé de vins, pas trop clairets hélas, qu'ils se versaient, trinquant à maintes reprises à la prospérité de leur affaire et au renforcement de leur association.

C'est bras-dessus bras-dessous qu'ils arrivèrent enfin, s'excusant auprès de l'évêque de l'avoir fait un peu attendre mais, expliquèrent-ils, de grosses questions de travail les avaient retenus jusque-là !

Bref, la salle d'armes allait accueillir les invités avides de goûter aux mets dont les fumets s'échappaient par la porte de la salle-à-manger improvisée.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Or, c'est justement de cette porte dont je vais vous parler maintenant : il faut savoir que le donjon est l'endroit où se réfugient le seigneur et sa famille en cas d'attaque du château : on n'y installe donc que très peu d'ouvertures ou quand elles sont nécessaires, elles sont de dimensions assez réduites pour être mieux défendues. C'est pour cette raison que la porte de la salle d'armes se présentait plutôt sous la forme d'une poterne que d'une porte ; en un mot, cette ouverture était si étroite qu'on ne pouvait la passer qu'à une seule personne à la fois.

Après que par déférence, on eut laissé pénétrer l'évêque et tous ses chanoines, puis les dames, les deux seigneurs se présentèrent à leur tour.

Mais, chacun pensant avoir un droit de préséance s'entêta pour entrer avant l'autre : l'un -le beau-père se prévalant de son âge, de sa qualité de beau-père et de propriétaire des lieux, l'autre -le gendre- estimant que l'honneur d'être défenseur de la Chrétienté et de faire partie des chevaliers de **Saint-Jean-d'Acre**, dont il avait d'ailleurs revêtu le somptueux costume, l'autorisait à passer le premier.

Les cerveaux embrumés par l'alcool abondamment absorbé, ne laissèrent aucunement place à un minimun de sérénité et les deux hommes voulurent à tout prix faire valoir ce qu'ils estimaient être leur droit.

Il s'en suivit une querelle qui dégénéra bien vite et les deux pochards en vinrent d'abord aux injures puis rapidement aux mains.

Les invités prirent partie pour l'un ou l'autre des protagonistes si bien que la cour ressembla vite à une foire d'empoigne : on se battait sur le pavé, sur les remparts, dans les escaliers, dans les écuries, dans le poste de garde, bref la bataille faisait rage partout dans le château de Bellefont.

Quelques invités, ayant encore gardé la tête froide eurent beau s'interposer entre les combattants, rien n'y fit et l'affrontement continua.

On demanda alors à l'évêque d'intervenir ; comme il n'arrivait même pas à faire entendre sa voix, il utilisa les grands moyens : porté par deux chanoines, il brandit sa croix pectorale et promit de déchoir de sa qualité de chrétien celui qui ne lui obéirait pas sur le champ.

Il fut entendu et les combats cessèrent.

L'évêque se rendit compte qu'il lui fallait solder cette affaire rapidement sous peine de voir s'installer entre les deux châteaux une guerre qui risquait de durer entre ces deux familles si unies jusqu'à présent.

Il demanda alors à réfléchir un instant et en attendant sa sentence, il fit cantonner les deux clans adverses dans deux endroits différents de la cour. Puis ayant fait évacuer la salle d'armes, il y tint une réunion avec tout son Chapitre.

Après une heure de délibération, l'évêque vint annoncer aux combattants le résultat de sa consultation.

« Mes enfants, nous ne pouvons laisser croître des germes d'une discorde totalement infondée entre deux familles naguère très liées comme l'étaient les BELLEFONT et les FRANSAC. De plus, à la lueur de nos pauvres connaissances humaines, nous ne pouvons pas, dans cette affaire, donner raison ou tort à l'un des deux seigneurs plutôt qu'à l'autre.

« C'est pourquoi, nous avons convenu de nous en remettre au jugement de Dieu c'est-à-dire à une ordalie.

"En conséquence, seuls le seigneur de BELLEFONT et le seigneur de FRANSAC seront soumis à cette épreuve car c'est entre eux deux seuls qu'est né le différend ; leurs partisans en seront donc écartés. L'épreuve aura lieu sur terrain déclaré neutre et à dague nue. DIEU désignera alors celui qui a eu tort en lui infligeant par l'intermédiaire de son adversaire la première blessure : l'ordalie cessera aussitôt et les deux parties en acceptant le jugement de DIEU devront oublier les raisons de cette querelle. Pour sceller un pacte d'amitié, les deux parties devront s'embrasser devant moi qui témoignerai, en tant que Son représentant sur le diocèse de **Béziers**, que DIEU a rendu Son jugement.

« Maintenant, laissons DIEU décider et quittons le château pour nous porter sur le terrain où se déroulera l'ordalie. Amen".

Suivant les directives de l'évêque, la foule des invités se dirigea vers le lieu où devait se dérouler le combat, justement ici même, à l'endroit où s'élève l'hôtel "Au Relais de l'Ordalie" : c'était en ce temps-là une clairière traversée justement par la route empruntée par les voyageurs.

L'espace devait être libre : il fut donc délimité avec des cordes nouées aux arbres et l'on fit entrer les deux combattants à l'intérieur.

Il me faut maintenant, Monsieur, vous décrire

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

sommairement l'aspect physique des deux adversaires car l'issue du combat en découle : autant le seigneur de Fransac est filiforme mais doté de muscles noueux, autant le seigneur de Bellefont est petit, trapu, aussi large que haut. D'ailleurs, il me fait penser à certaine statue d'un reître que nous avons vue un jour que la municipalité m'a emmené avec les Anciens de la commune en voyage en **Autriche** dans la ville minière de **Schwaz,** dans la vallée de l'Inn. Y êtes-vous allé par hasard, Monsieur ?

-Certes je connais **l'Autriche** et je suis passé par **Schwaz** mais je n'y ai pas aperçu la statue dont vous me parlez.

-C'est dommage car elle représente parfaitement le seigneur de FRANSAC : la statue dont il s'agit représente un guerrier cuirassé, appuyé sur le pommeau de sa lourde épée fichée en terre. L'homme est petit, aussi massif que l'était le seigneur de BELLEFONT et l'on se doute qu'avec son arme, sans autre sentiment que celui du travail bien fait, il a tranché maints adversaires de haut en bas en deux parties parfaitement égales !

Bref comme c'est le cas actuellement sur le ring de boxe, on installe les deux combattants en deux points opposés du champ balisé, on les bichonne, on leur prodigue quelques encouragements puis après les avoir munis d'une dague bien effilée et parfaitement tranchante, l'évêque-arbitre leur fait les recommandations d'usage : ne pas frapper un adversaire à terre, ne pas proférer de jurons contre DIEU -seuls ceux contre le Diable sont admis-, arrêter le combat sur son ordre, c'est-à-dire lors de l'apparition de la première goutte de sang, ce qui signifie que DIEU aura rendu son jugement…

Tout cela est bien accepté de part et d'autre.

Là, Monsieur, je m'en vais vous décrire la façon barbare à nos yeux actuels avec laquelle va se dérouler le combat.

Les deux protagonistes après avoir reçu leur dague se font lier le poignet gauche chacun à l'extrémité d'une corde d'environ trois mètres, ce qui fait qu'ils sont solidaires et qu'ils ne peuvent pas s'éloigner l'un de l'autre d'une distance supérieure à la longueur de cette corde.

En plus, horrible détail, on leur bande les yeux à l'aide d'un épais foulard : ils combattront en aveugle !

L'évêque donne alors le signal du début du combat :

-Allez mes enfants, battez-vous et que DIEU dans Son immense mansuétude daigne désigner celui auquel Il donnera raison sans toutefois que l'autre se considère ni coupable et ni rebuté à Ses yeux.

Et le terrible combat débute.

Il est évident qu'au moyen de la corde qu'il maintient tendue, chacun des deux adversaires devine la position de l'autre et même, ce qu'il fait ou qu'il se prépare à faire.

Dans un premier temps, les deux combattants veillant à conserver la corde tendue, tournent dans le champ, chacun la durcissant dès qu'un peu de mou se fait sentir.

Après ces moments "d'observation", si l'on peut qualifier ainsi ce préambule, des attaques fulgurantes sont menées, l'un des seigneurs se lançant contre l'autre qui, lui, tente de les esquiver.

Mais, comme je vous l'ai dit, la morphologie et l'âge des deux hommes font qu'ils se manquent : en effet, si le seigneur de BELLEFONT, avec sa dague, bat l'air avec des moulinets, il n'attrape que du vent, sauf une fois où rencontrant un arbre de la grosseur de mon bras, il en sectionne le tronc tout net. Le seigneur de FRANSAC, plus jeune, donc plus souple, se courbe jusqu'au ras du sol et passe ainsi hors de portée de son adversaire.

Ces actions durent près d'une demi-heure, soulevant les cris de la foule de spectateurs à chaque fois que l'un des hommes est tout près de blesser l'autre.

Finalement, c'est le jeune seigneur de FRANSAC qui, sans être lui-même touché, enfonce sa dague profondément dans le mollet de son adversaire.

A la vue du sang l'évêque décide, comme il a été convenu, d'arrêter aussitôt le combat.

Mais c'est peine perdue car le seigneur de BELLEFONT, pris par l'ardeur du combat et rendu furieux de s'être laissé avoir, refuse d'obéir.

Le jeune seigneur de FRANSAC, de son côté, sentant que son adversaire est amoindri, se permet de ne plus prendre autant de précautions qu'au début du combat.

Et arrive ce qui devait arriver, les deux hommes s'étant enfin accrochés, se lardent de si nombreux coups de dagues qu'ils en meurent.

Pour séparer leurs cadavres enlacés, il faudra utiliser la force de six hommes !

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

A la suite de ce drame, les deux veuves, la dame de BELLEFONT et la dame de FRANSAC, se retirèrent dans un couvent pour prier pour les âmes de leurs infortunés époux et les deux châteaux furent laissés en proie aux herbes folles et à la forêt. Certes ils reprirent un peu de leur importance quand les Protestants du **Languedoc** en firent des places fortes. Mais RICHELIEU fit démanteler leurs murs et raser leurs tours.

Ensuite les gens du pays se servirent des pierres des deux châteaux pour construire leurs maisons, c'est pourquoi maintenant, de ces deux bâtisses, il ne reste plus que les fondations.

Comme je fais remarquer au vieil homme que j'avais trouvé assez joli le nom d'ordalie porté par mon hôtel, ne me doutant pas de son véritable sens car je le rapprochais de celui d'une jolie fleur ou du prénom d'une demoiselle, mon interlocuteur reprit :

-Je comprends votre erreur, Monsieur, car peu de personnes savent ce qu'est une ordalie. L'hôtel s'appelait autrefois l'Auberge du Champ du Sang mais les propriétaires actuels ont trouvé que ce nom était bien trop rebutant. Alors ils ont choisi le nom plus élégant de Relais de l'Ordalie, mais qui rappelle quand même le terrible duel qui s'est passé ici autrefois.

Claude PARADO.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)